

L'arrivée et l'installation à Bouzaréa

J'arrive à Alger le trente septembre mil neuf cent trente sept, au début de l'après-midi. Je me rends immédiatement, place du lycée, endroit que je connais bien pour y avoir résidé dans un hôtel, durant trois jours en juin dernier, quand je suis venu passer les épreuves orales du concours d'entrée, à l'EPS toute proche de la rampe Valée.

C'est là que je dois trouver, m'a-t-on dit, le moyen de transport sur Bouzaréa. Effectivement, un petit autobus, de couleur rouge, stationne devant le lycée Bugeaud. Il porte l'inscription : « J. Galiéro. Service rapide, Alger-Bouzaréa ». J'y prends place en même temps que d'autres passagers, en majorité des jeunes qui m'ont l'air de briguer la même destination que moi.

L'autobus démarre après avoir fait le plein d'une trentaine de voyageurs. Il gravit péniblement, en pétaradant tant qu'il peut, la rampe Valée, la montée rude et sinueuse des tournants Rovigo, les Tagarins, traverse plus facilement Château Neuf, El Biar et reprend sa montée sur Bouzaréa située dans le *Djebel* à 400 m d'altitude.

Au bout d'une demi-heure de route, l'autobus s'arrête. Nous sommes auprès d'une barrière symbolique, formée de trois rangées de tubes métalliques supportés par de petits piliers en maçonnerie. Une ouverture dans la barrière est matérialisée de chaque côté par des colonnettes surmontées de consoles décoratives en béton. Barrières, piliers et colonnettes sont peints en blanc et à travers les arbres et la végétation qu'ils abritent et séparent de la route, on entrevoit les galeries et la toiture d'un bâtiment allongé : C'est l'Ecole Normale de Bouzaréa.

Presque tout le monde descend. Après avoir récupéré mes bagages de l'autobus, je pénètre avec mes compagnons de voyage à l'intérieur de ce lieu en plein air et en rase campagne qui a l'air si avenant et qui doit nous accueillir, nous héberger et nous façonner l'esprit durant trois ans.

Ce n'est pas sans émotion que j'y mets les pieds. De nombreux Normaliens, anciens et nouveaux sont déjà là. Certains déjà revêtus de la blouse noire, la tenue d'intérieure obligatoire. Ils nous regardent arriver avec curiosité, essayant de reconnaître, un enfant du pays ou un camarade de classe perdu de vue depuis trois mois. Cela donne lieu à des effusions bruyantes et joyeuses. Je retrouve, quant à moi, Rahmouni Mohammed et Kazi Aouel Mohammed de Tlemcen qui vont passer leur troisième année à l'Ecole Normale. Grâce à eux, je peux effectuer toutes les formalités d'accueil et d'installation. Je suis pourvu d'un trousseau complet comprenant linge de corps, tricots en laine, pantalons et blouses d'intérieur, literie, etc. Ce trousseau, de bonne qualité, nous est fourni gratuitement car notre prise en charge est totale durant nos trois années d'études.

En contre partie, nous avons signé et remis, en même temps que notre dossier d'inscription au concours d'entrée, un document par lequel nous nous sommes engagés à rester à la disposition de l'administration académique, pendant dix ans au moins. C'est l'engagement décennal. Si pour une raison quelconque, nous abandonnons l'enseignement avant la fin de la période souscrite, nous sommes tenus de rembourser à l'Etat tout ce que nous lui avons coûté pour notre hébergement et notre formation à l'Ecole Normale.

Je suis affecté dans un dortoir qui se trouve à l'extrémité est, au premier étage de ce bâtiment tout en longueur. On m'attribue un lit que je fais immédiatement moi-même et une armoire avec penderie et étagères que je garnis de mes effets personnels avec l'aide de mes aînés Rahmouni et Kazi.

En leur compagnie toujours, je visite cette grande maison et je fais connaissance avec ses longues galeries, ses salles de classes, ses locaux administratifs, son réfectoire, ses ateliers, ses terrains de jeux et les jardins qui l'entourent de tous côtés. Aucune limite, aucune muraille, n'arrête la vue et ne vous donne l'impression d'être enfermé et séparé du monde. Ce n'est ni un cloître ni même un internat ordinaire. C'est un vaste espace d'une vingtaine d'hectares avec ses jardins fleuris, ses cours, ses terrains de sport, son fronton de pelote basque, ses courts de tennis, son ravin, son petit bois et son grand bois. C'est un véritable Eden où il va faire bon vivre et où il sera agréable de travailler.

La première nuit à Bouzaréa

Normaliens indigènes, Normaliens européens, Sectionnaires venant de France, ne cessent d'affluer. Au repas du soir, toutes les tables sont occupées au réfectoire. J'ai pu rencontrer et connaître les Oranais admis en même temps que moi. Ce sont Adrao Mohammed, Firoud Abdelkader, le futur footballeur, Gaid Mohammed, tous d'Oran, Tandjaoui Abderrahmane de Saïda, Gadi Abdelkader de Bel Abbès, Bel Hamiti El Hadj de Mostaganem et Ould Ali Amrane d'Uzès le Duc. Nous prenons notre repas autour de la même table, faite justement pour huit convives.

Une récréation dans les galeries, nous permet de faire plus ample connaissance et d'échanger nos impressions sur cet établissement que nous découvrons et dans lequel nous sommes appelés à vivre selon une réglementation et des traditions bien établies qu'il importe de connaître et de respecter.

La première nuit par exemple, tous les nouveaux de première année, « les vulgaires tyrons » comme on les appelle doivent subir un « bizutage ». Nous ne savons ni quand, ni comment cette cérémonie d'initiation doit se faire.

Nous regagnons après une sonnerie prolongée nos dortoirs respectifs sous la surveillance d'un élève-maître de troisième année, un « respectable vétéran » qui dispose, lui, d'une « cagna » ou pièce individuelle dans le dortoir.

Nous sommes répartis sur deux rangées d'une dizaine de lits chacune. Une allée spacieuse les sépare. Nous constatons qu'Européens et Indigènes alternent dans chaque rangée. Ce qui nous surprend agréablement.

Nous prenons possession de nos lits en silence, intimidés les uns par les autres. Nous mettons nos habits de nuit neufs, et nous chaussons nos pantoufles douillettes et reposantes.

Des pas cadencés résonnent sur le carrelage de la galerie. Un homme trapu et taciturne pénètre dans le dortoir. C'est Monsieur Lemen surnommé « Lebec », un Breton étudiant à la Faculté d'Alger qui assure la fonction de surveillant général à l'Ecole. Il vient faire l'appel. Pour cela, il nous demande de nous mettre au pied du lit, fait le tour du dortoir et ressort sans mot dire.

Nous allons enfin nous allonger et jouir d'un repos dont nous avons grand besoin. Les lumières s'éteignent et nous voilà prêts à sombrer rapidement dans un sommeil profond.

Au milieu de la nuit, vers une heure, nous sommes réveillés par un chant étrange et lugubre provenant de l'extérieur. Nous devinons qu'un cortège chemine lentement et à pas feutrés vers nous en proférant en chœur, un chant qui s'enfle peu à peu et dont les paroles deviennent de plus en plus intelligibles.

Sur l'air de la marche funèbre de Chopin, nous entendons :

« Vous allez souffrir »
« Trois ans de martyr »
« Pauvres tyrons » !
« Pauvres tyrons » !

et d'autres mots étranges :

« De profundis, Morpionibus »
« Tra la la la la, la la la la ! »

Ce qui nous fait dresser les cheveux sur la tête et augmente notre frayeur. A l'extrémité du dortoir, la porte s'ouvre et laisse passer une procession sur deux rangs de fantômes cagoulés, recouverts de draps de lit blancs en guise de linceuls. Un défilé s'organise dans l'obscurité devant nous. Les rayons blafards d'un croissant de lune à son déclin, pénètrent par les fenêtres, accentuent l'aspect irréel de ce spectacle et lui donnent plus de mystère.

Le chant se prolonge. Un coryphée débite en solo le reste des couplets. Le refrain est repris par l'ensemble d'une voix grave et caverneuse.

Les lumières s'allument. Le silence s'établit. Les fantômes s'assoient de chaque côté de l'allée médiane du dortoir, sur deux rangs, toujours.

Un petit groupe se détache et se place au milieu. C'est un tribunal qui se forme avec ses juges, ses procureurs, ses défenseurs.

Un à un, les nouveaux débarqués à l'Ecole, sont appelés à se présenter tels qu'ils sortent de leurs lits, en chemise de nuit ou à moitié dévêtus, mal réveillés, surpris et hébétés par ce qui arrive et se déroule sous leurs yeux.

Après un interrogatoire d'identité, des questions sont posées à chacun, mettant à rude épreuve, sa sagacité et son endurance. Après un bref conciliabule, une sentence est prononcée : marcher à quatre pattes, chanter, danser, imiter un animal, raconter une blague.

Cela ne dure pas longtemps et ce n'est pas bien méchant. Le cortège se reforme, reprend son chant et sa marche vers d'autres dortoirs. Un grand soulagement s'en suit. Contents de nous être tirés à si bon compte, amusés même et fiers d'avoir vécu cette mémorable cérémonie, nous nous dépêchons de reprendre notre sommeil interrompu. Le réveil est à cinq heures.

Les Ecoles Normales d'Alger-Bouzaréa

Ce n'est que quelques jours après, que nous apprenons qu'il faut désigner au pluriel, l'établissement qui nous reçoit et dire :

« Les Ecoles Normales d'Alger-Bouzaréa ». C'est la dénomination officielle fixée par arrêté ministériel datant du dix janvier mil neuf cent vingt.

Il fallait grouper et fusionner trois institutions préexistantes longtemps tenues séparées l'une de l'autre, quoique vivant ensemble et poursuivant le même but.

Ce sont l'Ecole Normale des Européens, le Cours Normal, devenu Ecole Normale indigène et la Section Spéciale destinée à préparer pendant un an des instituteurs venant de France, pour exercer en Algérie.

La première recrutait trente candidats par an pour les besoins de l'enseignement européen du département d'Alger. La seconde ne recrute que vingt candidats pour l'enseignement indigène et pour l'ensemble du territoire algérien auxquels s'ajoutent environ une quarantaine de Sectionnaires. En 1937, l'année de mon admission, le nombre de recrues indigènes est passé à trente et celui des Sectionnaires à cinquante. L'effectif, total a été de 250 élèves-maîtres comprenant en première année : trente européens et trente indigènes, en deuxième année : vingt indigènes et trente européens, en troisième année autant de chaque élément qu'en deuxième année.

L'importance de cet effectif faisait dire à Monsieur Aimé Dupuy, directeur des Ecoles Normales à mon arrivée, que Bouzaréa possédait après Paris, la deuxième Ecole Normale de France. Ce dont il était fier et nous aussi. Il était assisté dans l'administration et le bon fonctionnement de ce grand ensemble, par un directeur propre à la Section Spéciale : M. Schlafmenter, par un économiste : M. Delpretti et par un sous économiste : M. Legrand, ancien élève de l'Ecole et que j'ai eu le plaisir de retrouver les premières années de l'indépendance au service des finances du Ministère algérien de l'Education Nationale.

J'ai eu comme professeur en français : Mme Simoneau (1^{ère} année) et M. Disdet (2^{ème} année), en mathématiques : Mme Raffali, en physique : M. Puget, en sciences naturelles : M. Laitier, en histoire-géographie : M. Simoneau, en psychologie : M. Di Luccio (1^{ère} année) et en sociologie : Mme. Boumendjel (2^{ème} année) ⁽¹⁾.

M. Degioani nous initiait à l'agriculture, tandis que M. Rousseau nous enseignait le dessin et M. Rizzo la musique. Le professeur d'éducation physique était M. Lecoutre, M. Biaggi Michel apprenait la langue arabe et la langue kabyle aux Sectionnaires.

Le docteur Danna et M. Cottureau respectivement médecin et infirmier de l'établissement donnaient l'un aux Sectionnaires, l'autre aux Normaliens des notions de médecine pratique et de secourisme. Il y avait encore deux maîtres ouvriers pour l'enseignement du travail manuel, l'un pour le bois l'autre pour le fer.

(1) Epouse de Boumendjel Ahmed, un des leaders de l'U.D.M.A.

Presque tous les professeurs sont d'anciens normaliens de Bouzaréa. Une quatrième année qui a fonctionné pendant de nombreuses années, dans la même maison, leur a permis d'accéder à l'Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud où ils ont préparé et obtenu leur professorat.

Une distinction formelle continue à se faire entre les trois institutions et surtout entre la Section et les deux autres Ecoles Normales, en raison de la différence de leur recrutement et de la formation que l'une et les autres poursuivent.

Pratiquement la tendance est à l'unification et au rapprochement des Indigènes et des Européens et à l'application d'un traitement égal dans le régime de vie et les études.

M. Dumas directeur en 1928, l'un des initiateurs de ce rapprochement s'exprime ainsi : « En ce qui concerne le régime intérieur, dans les salles d'étude, dans les dortoirs, dans les réfectoires, dans tous les services de l'Ecole, même le service de surveillance, nous avons mêlé ses jeunes gens, les mettant exactement sur le même pied, les traitant de la même façon, sous réserves de certaines pratiques, religieuses, traditionnelles. Officiellement il y a bien encore deux Ecoles Normales à Bouzaréa, mais la fusion s'est faite entre les élèves-maîtres français et indigènes qui fraternisent en bonne amitié, pour le plus grand profit de tous, sans que ce régime, préparé d'ailleurs par toute une évolution antérieure et qu'il ait suffi d'instaurer avec une confiance avvertie, ait provoqué jusqu'à ce jour le moindre heurt, ni le plus léger froissement... ».

M. Dupuy à son tour écrit : « Depuis 1928, ayant subi les mêmes épreuves au concours que leurs camarades européens, suivant les mêmes cours que ces derniers et passant comme eux le Brevet Supérieur, les élèves-maîtres indigènes ont été répartis également dans chacune des années dédoublées des trois promotions de l'Ecole Normale proprement dite ».⁽²⁾

Cette égalité de traitement et cette fusion entre Européens et entre Indigènes n'existe nulle part ailleurs en Algérie, ni dans la vie civile, ni dans la vie militaire. Aux Ecoles Normales de Bouzaréa, elle est institutionnalisée et rigoureusement appliquée.

Une discrimination notable demeure cependant. Les Européens reçoivent tous les jeudis après midi à l'Ecole Normale même, une préparation militaire supérieure (P.M.S.) qui leur permet d'accomplir leur service militaire avec le grade d'aspirant et d'en sortir comme sous lieutenant de réserve.

En première année nous sommes donc répartis entre deux classes de façon que dans chaque table, un élève indigène soit le voisin d'un élève européen. Il en est de même dans les dortoirs et les autres services.

En tant que major de promotion des Indigènes, je suis placé en première année B, tandis que mon homologue européen nommé Charavel est en première année A. Mes camarades de classe sont d'Oran, d'Alger, de Constantine, de Kabylie, du Sud. Les Européens sont également d'origines diverses : française, espagnole, italienne, corse, maltaise.

Quant aux Sectionnaires, ils présentent les caractéristiques de toutes les provinces françaises : Provençaux, Gascons, Francs comtois, Normands, Bretons, Savoyards, Auvergnats, etc.

Ainsi donc, des jeunes, issus de races, de pays, de contrées et de milieux les plus divers sont rassemblés aux Ecoles Normales d'Alger Bouzaréa. « Ils s'y coudoient et y vivent matériellement tout au moins en camarades, en attendant que de cette réunion naisse l'union c'est à dire l'amitié intellectuelle, l'intimité, la fraternité tant désirée par les hommes de cœur ». (Citation de M. A. Dupuy, directeur des Ecoles Normales d'Alger Bouzaréa).

⁽²⁾ « Bouzaréa » Histoire illustrée des Ecoles Normales d'Alger Bouzaréa ; par Aimé Dupuy